

CONDITIONS GENERALES

En inscrivant votre enfant à l'Ecole Buissonnière, vous vous engagez à accepter les conditions générales présentées ci-dessous et accessibles sur le site internet <http://www.ecolebuissonniere.org.uk>

Les conditions générales peuvent être modifiées à la discrétion de l'Ecole Buissonnière. Seule la dernière version mise en ligne sera applicable.

1. Conditions d'inscription

L'Ecole Buissonnière est ouverte dans la mesure des capacités d'accueil de l'Ecole, à tous les enfants âgés d'au moins 3 ans et ayant un rapport avec la langue Française. Ce rapport peut exister soit par lien de parenté, par exemple si au moins un des parents parle le Français; soit par apprentissage, par exemple, si l'enfant a vécu dans un pays Francophone pendant une période suffisante pour apprendre à parler Français.

2. Déroulement des cours

Les cours se déroulent durant la période scolaire le samedi de 10H à 12H:20 dans les locaux de Notre Dame Primary School, 30 Havelock Street, G11 5JE, Glasgow. Les dates de chaque séance pour l'année en cours sont disponibles sur le site internet de l'Ecole Buissonnière <http://www.ecolebuissonniere.org.uk>

3. Attitude et comportement

L'équipe académique de l'Ecole Buissonnière a vocation à enseigner le Français dans un esprit ludique et studieux. Il est demandé à chaque élève de se comporter de manière respectueuse envers l'enseignant et envers ses camarades de classe. Il est également primordial que chaque élève respecte les locaux de Notre Dame Primary School ainsi que le matériel mis à disposition. Si un élève venait à perturber de façon systématique le bon déroulement des cours, ou s'il venait à dégrader les locaux ou à avoir un comportement agressif, l'Ecole Buissonnière serait dans l'obligation de prendre des sanctions envers cet élève pouvant aller du simple avertissement au renvoi.

4. Santé

Si votre enfant est allergique à certains aliments, substances ou autres facteurs, vous êtes tenus d'en informer l'Ecole Buissonnière au plus tôt, et de préférence lors de l'inscription. Pour les cas les plus sévères nous demandons également aux parents de fournir un auto-injecteur d'adrénaline qui sera remis au professeur.

5. Frais de cours

Les frais pour les cours suivis à l'Ecole Buissonnière sont facturés directement aux parents. Les tarifs pour l'année en cours sont disponibles sur le site internet de l'Ecole Buissonnière <http://www.ecolebuissonniere.org.uk/information/paiements>

Les options de paiement sont les suivantes:

- 1) Un paiement à l'année pour 30 séances échelonnées entre début Septembre et fin Juin. Ce paiement peut être effectué soit par carte bancaire en ligne, soit par virement bancaire. Pour des raisons de sécurité et de traçabilité, nous n'acceptons pas les paiements effectués par chèques ou en espèces.
- 2) Dix paiements mensuels. Ces paiements doivent **obligatoirement** être effectués par prélèvement automatique via la plateforme GoCardless.

Nous vous prions d'indiquer votre choix de paiement lors de l'inscription. En fonction de votre choix vous recevrez un email avec un lien pour payer par carte bancaire en ligne (option 1) ou un lien permettant de mettre en place le Direct Debit (option 2).

Si nécessaire, vous pouvez contacter notre trésorier par email: tresorerie@ecolebuissonniere.org.uk.

6. Débuter en cours d'année

En fonction de nos capacités d'accueil il est parfois possible pour certains élèves de rejoindre l'Ecole buissonnière en cours d'année. Dans ce cas les frais dus sont calculés au prorata du nombre de cours que l'élève suivra durant l'année en cours.

7. Absence

Pour des raisons d'organisation et de sécurité, les parents sont invités à prévenir L'Ecole Buissonnière de toute absence de leur enfant aux cours. Chaque absence peut être annoncée par email à l'attention de notre secrétaire à bonjour@ecolebuissonniere.org.uk. En cas d'absence aucun remboursement ne sera effectué.

8. Abandon ou Annulation

Tout avis de désistement ou d'annulation doit être signifié, dans les meilleurs délais, par email à l'attention de notre secrétaire à bonjour@ecolebuissonniere.org.uk.

Le désistement ou l'annulation devient effectif à la date à laquelle l'École Buissonnière reçoit cet avis. L'année scolaire est divisée en trois périodes. Chaque période commencée est due entièrement. En cas d'abandon d'un élève durant une période, aucun remboursement ne sera effectué pour la période commencée. En revanche si les frais ont été payés pour l'année entière, l'École Buissonnière remboursera la ou les périodes restantes.

9. Cours annulés

Pour des raisons hors de notre contrôle (grèves, intempéries, etc.), il se peut que l'Ecole Buissonnière n'ait pas accès aux locaux de Notre Dame Primary School. Dans ce cas, l'Ecole Buissonnière tentera de reporter le ou les cours manqués plus tard durant l'année scolaire. En revanche aucun cours annulé dû à l'impossibilité d'accéder aux locaux ne pourra être remboursé.

10. Vidéo-conférence

Dans certaines circonstances, les cours peuvent être suivis par vidéo-conférence, par exemple à l'aide de la plateforme Zoom. Pour faciliter le bon déroulement de ces sessions, nous demandons qu'un adulte reste à proximité de l'élève pour la durée du cours. Nous demandons également aux élèves de garder un comportement studieux et de ne pas utiliser d'effets visuels qui pourraient distraire d'autres élèves.